



Bruxelles : 126, b°12 - Avenue des Croix de Guerre - 1120 Buxelles
Mons : Parc Initialis - 2 - Avenue Descartes - 7000 Mons
Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinave - 4101 Jemeppe

Tel : 02/245.46.95
Tel : 065/32.15.51
Tel : 04/234.17.00

Fax : 02/215.12.78
Fax : 065/32.15.77
Fax : 04/234.17.80

Compte Bancaire : 340-0298168-28 T.V.A. BE 406 671 312

- CONFIDENTIEL -

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION

(Contrôle effectué selon la procédure interne PRO-INS-E-01).

Rapport N° : 25/05.05.18/02
Date du Contrôle : 18/05/2005
Propriétaire Nom-Prénom : Dechehen Pascal
Adresse : rue Betonval 30 4520 Wange
Personne responsable de l'exécution du travail
Nom-Prénom : Dechehen Pascal
N°/N°CIdent : 393 002 8934 20
Adresse de l'installation : rue Betonval 30 4520 Wange

TYPE DE CONTROLE :

- (A) Examen de conformité d'une installation électrique BT domestique avant mise sous tension - ~~pré~~ effectué sur base des prescriptions du RGIE.
(B) Examen de contrôle d'une installation électrique BT domestique en vue d'un renforcement de puissance de raccordement au réseau public de distribution - AR du 01-07-1992.

TYPE D'INSTALLATION :

(Unité d'habitation) (Parties communes) (Autres : / / / / /) Art.86 ou 87
Distributeur : A.E. Raccordement suivant câblage tableau : Tension : 230 V.
Alimentation tableau principal : 4 X 10 mm². Protection raccordement : 50A
Colonne d'alimentation : 4 X 10 mm². Interr-Sect.Général : 10.63 A.
Nombre de tableaux : 1 Nombre de circuits terminaux : 28 $R_t = 7,6 \Omega$ $R_{TOT} = 7,2 M\Omega$
Type prise de terre : ~~barre~~ - piquets -

Différentiel	I _n en A	I _{cc} en kA	I _Δ en A	Circuits protégés	I _n en A	I _{cc} en kA	I _Δ en A	Circuits protégés	I _n en A	I _{cc} en kA	I _Δ en A	Circuits protégés
	03	3	0,3	Tous	/	/	/	/	/	/	/	/
	63	3	0,03	8	/	/	/	/	/	/	/	/

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION :

Circuits	Protections	Sections	Circuits	Protections	Sections
9	Disj. 20A II	2,5	CUELEERS P.M. 20 MAI 2005 Dem. Tech.		
14	Disj. 16A II	2,5/1,5			
1	Disj. 6A II	2,5			
1	Disj. 32A II	6			
2	Disj. 4A II	1,5			
2	Disj. 10A II	2,5			

INFRACTIONS : N.E.A.N.T.

Remarque : point lumineux à l'étage non placé.

NOTES :

- Le différentiel général ☒ était plombé ☒ a été plombé ☒ n'est pas plombable.

Les schémas ☒ ont été signés ☒ n'ont pas été signés.

CONCLUSION :

L'installation ☒ est ☒ n'est pas conforme aux prescriptions légales.

Prochaine visite : 2030

(a) L'installation est conforme, toutefois il y a lieu de donner suite aux remarques citées.

b - L'installation électrique BT n'étant pas conforme, les travaux nécessaires pour faire disparaître les manquements (i/r) constatés doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

c - L'organisme agréé qui a effectué l'inspection se représentera avant le afin de vérifier l'élimination des manquements constatés.

d - En cas de refus d'une seconde visite ou au cas où des infractions subsisteraient, une copie du procès verbal sera envoyée conformément à l'Art.276/2 à l'Administration de l'Energie préposée à la Haute Surveillance des installations électriques domestiques.

Inspecteur (Nom+signature)
Pour CIB-asbl

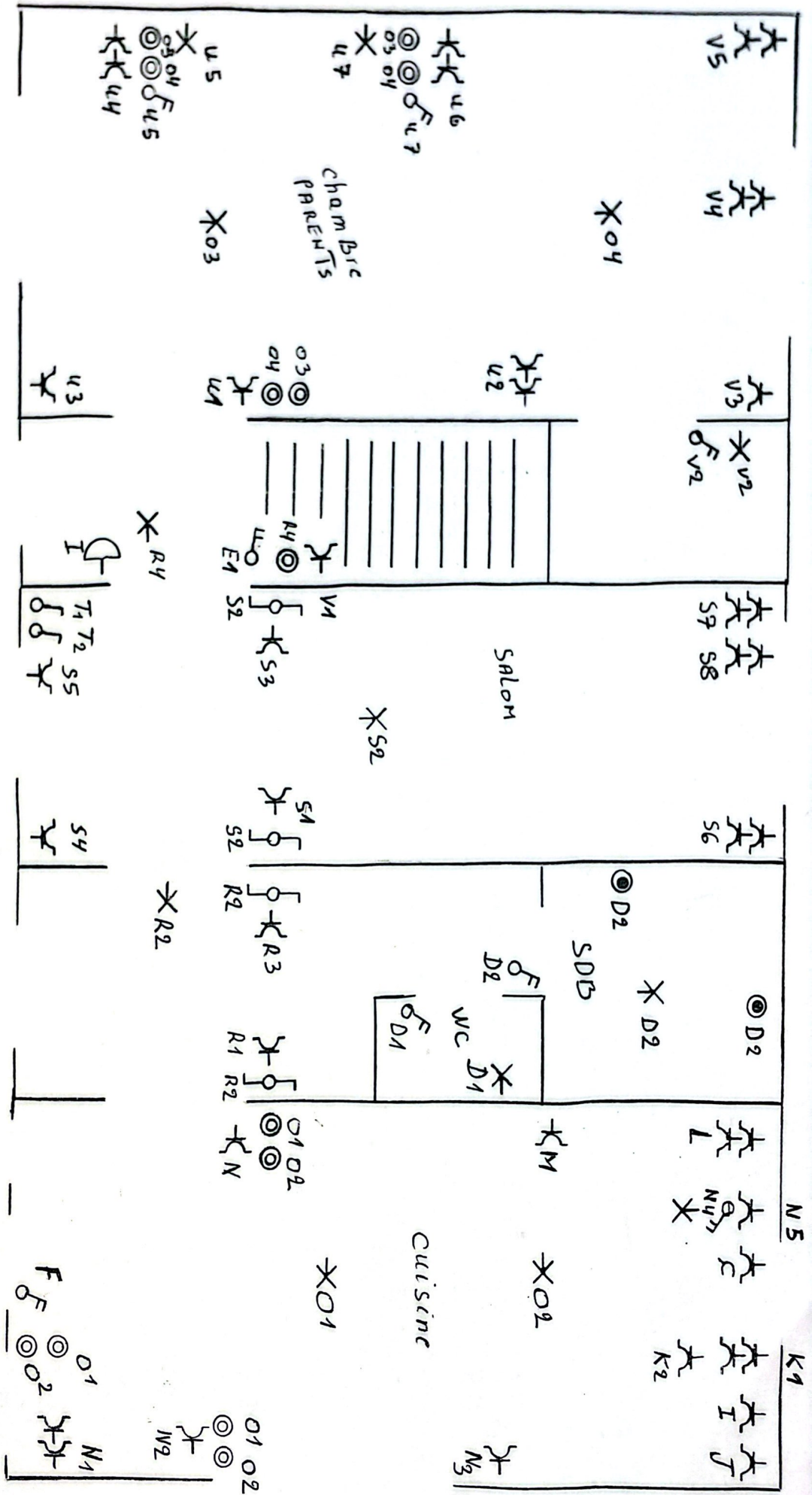
D. Folise

Le demandeur (Nom+signature)

Dechehen

- A. Machine automatique
- B. Séchoir
- C. Lave-vaisselle
- D. SDB rez-de-chaussée
- E. Chambre n°3 PDC + éclairage ext porte principale
- F. Chaudière
- G. Eclairage ext (détecteur + phare) garage + PDc ext véranda
Ecl ext garage + ext véranda
- H. Fond de jardin
- I. Taque électrique
- J. Four
- K. Micro onde + hotte
- L. Frigo
- M. PDC cuisine
- N. PDC cuisine
- O. Ecl cuisine + écl chambre parents
- P. Ecl + PDC garage
- Q. Ecl + PDC véranda
- R. Ecl + PDB hall SDB + hall de nuit (écl)
- S. Ecl + PDC salon
- T. Stores ext
- U. PDC + écl lit chambre parents
- V. PDC chambre parents + écl débarras + PDC hall d'entrée
- W. Réserve + écl future chambre + PDC coffre T
- X. Ecl + PDC chambre 3 + PDC hall nuit
- Y. Ecl + PDC chambre 2 + PDC hall nuit
- Z. Ecl + PDC chambre 1
- I. Transfo sonnette
- II. Protection bobine télé rupteur





Joëlle Haterit 30 rue BÉTONVAL
 4580 Wanzé
 Wanzé le 10.05.05

VERANDA.

Q4

Q3

Q2

Q2

G1

Q2

Q1

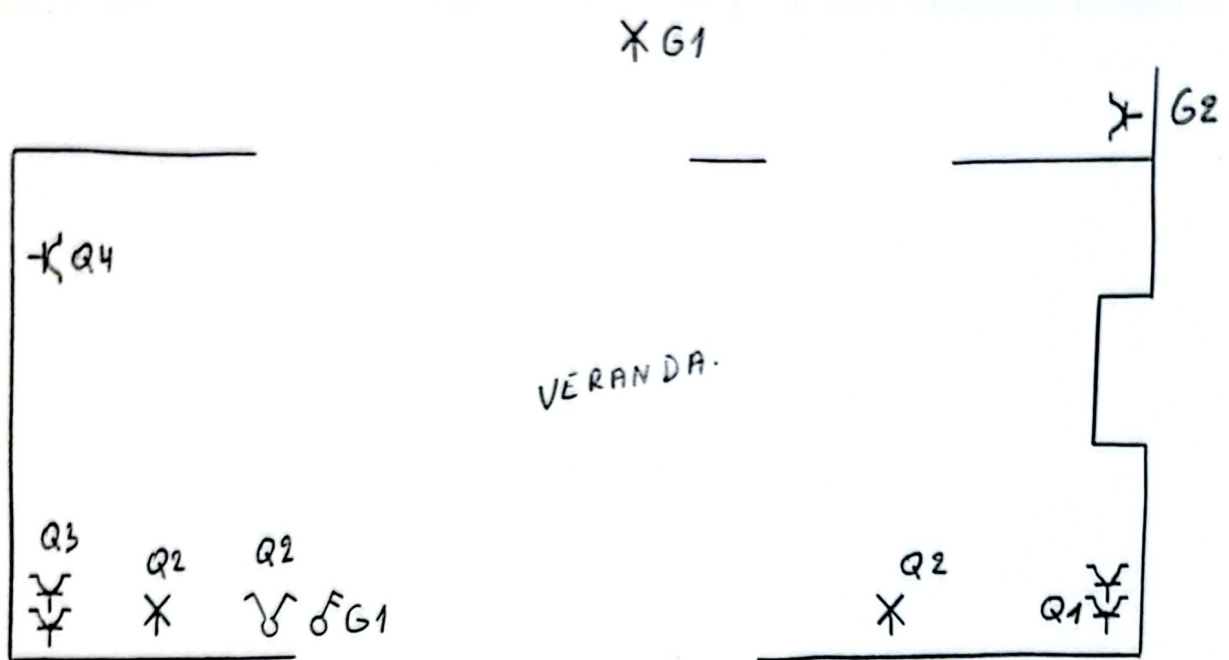
G2

[illegible]

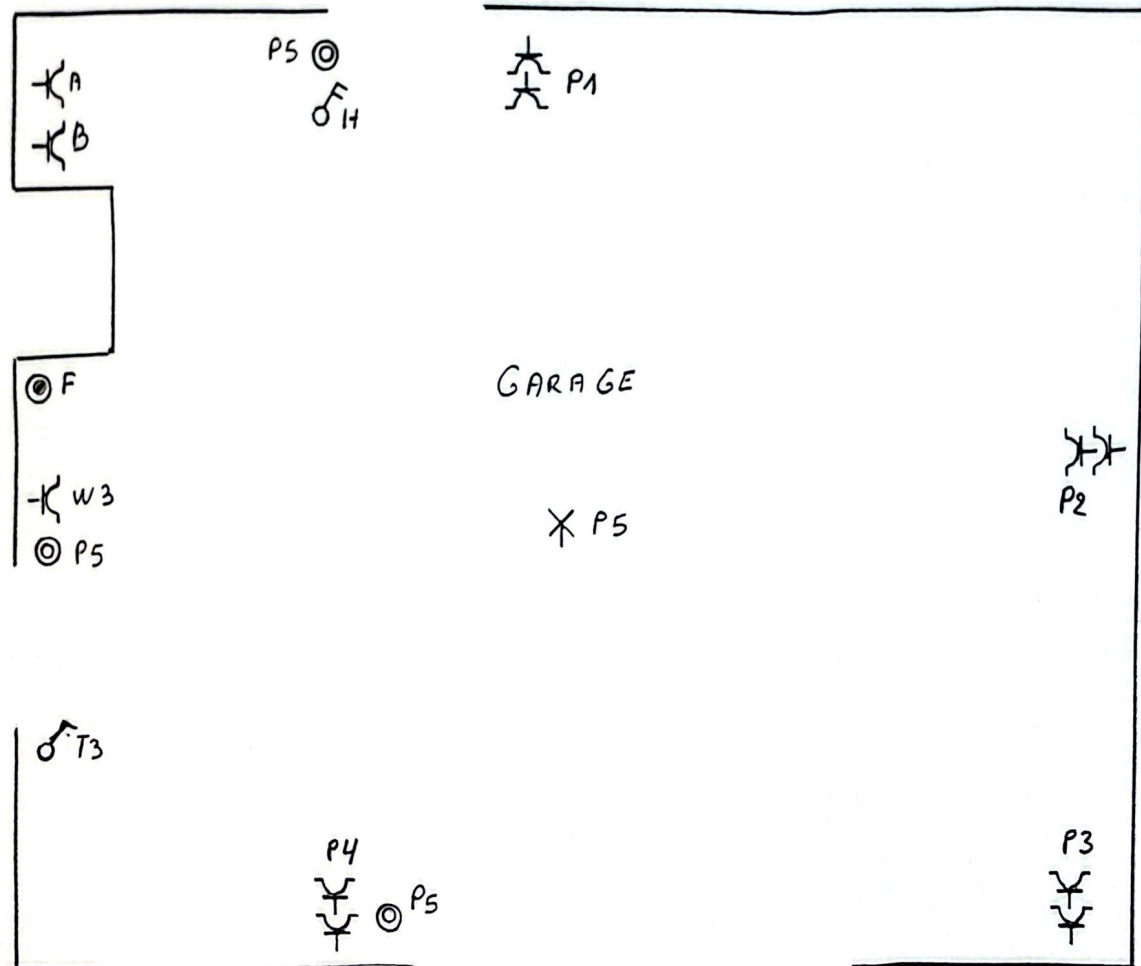
Joëlle HARTERT 30 rue BETONVAL
4520 WONZE

Worze Le 10-05-05

40th



H X FOND DE JARDIN



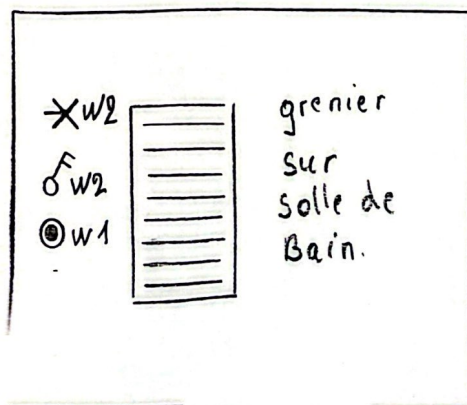
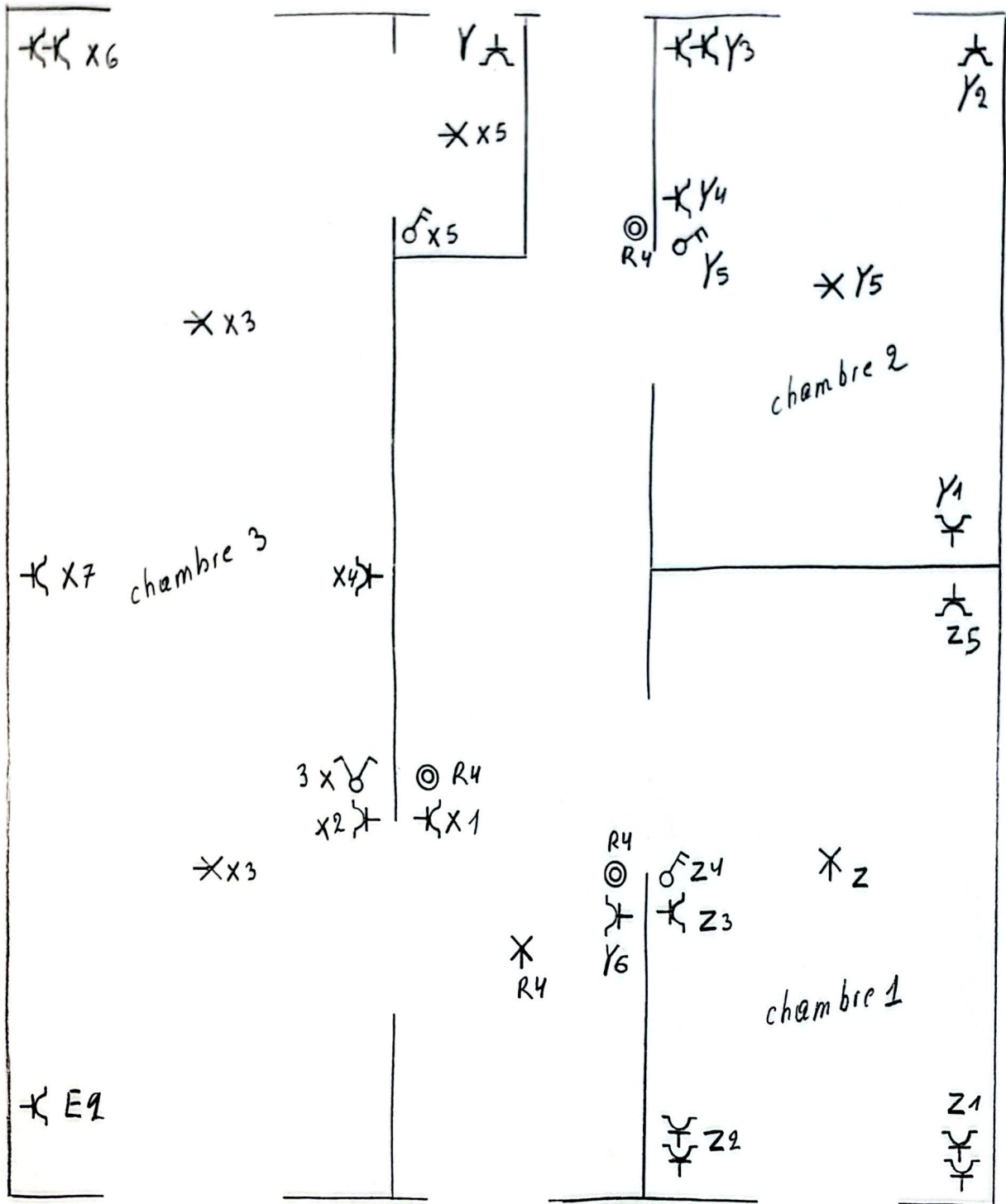
T3

Signature Pour CJB

Joëlle Hatert 30 rue BETONVAL
4520 WENZÉ

WENZÉ le 10-05-05

X
G3
Signature



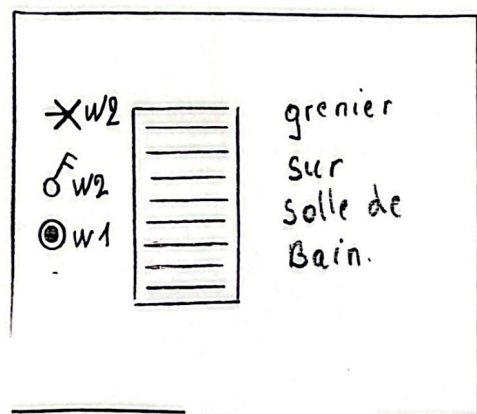
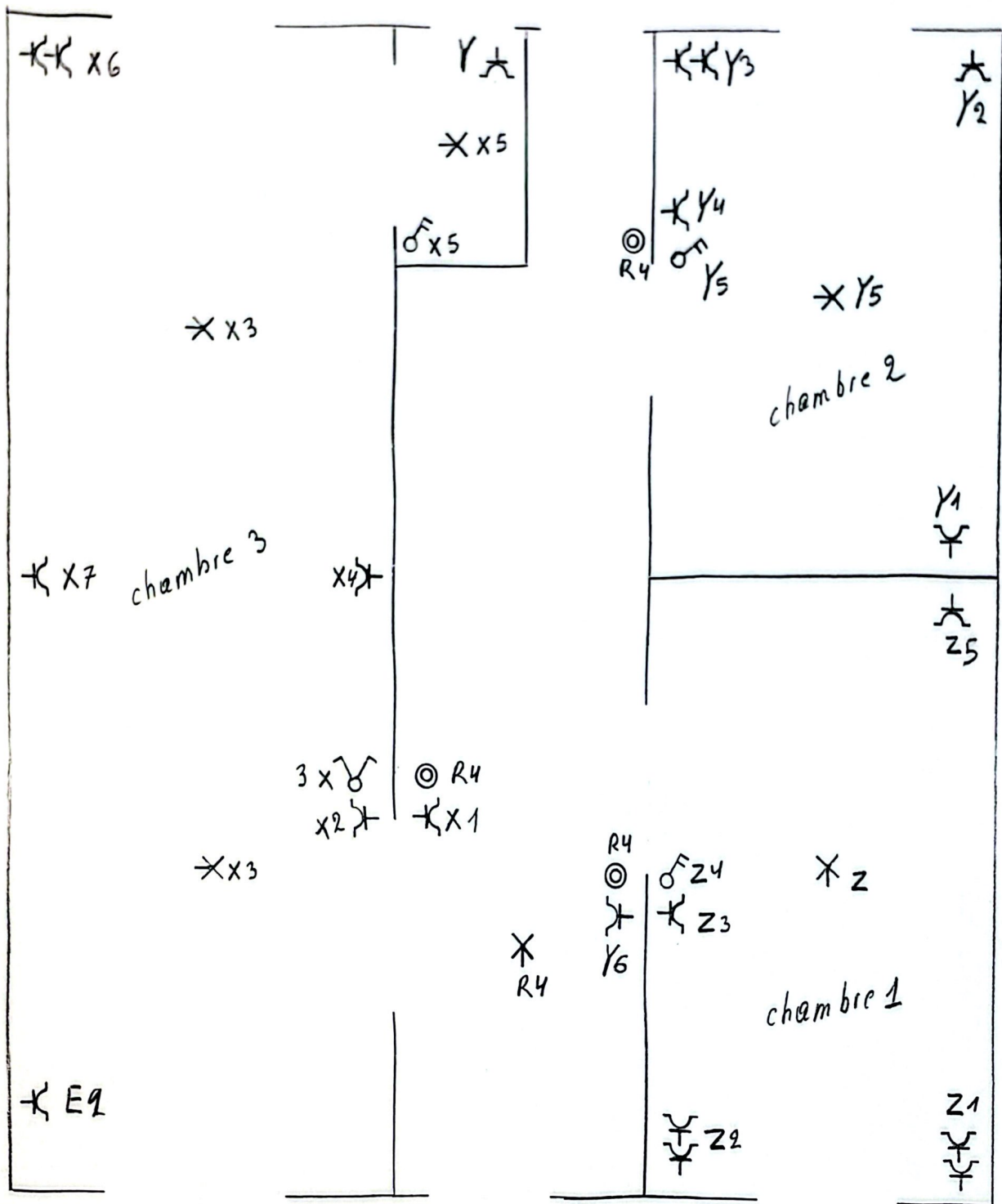
[Signature]

Bienvenue

Joëlle HATERT
30 rue BÉTONVAL
4520 WENZÉ.

Wenzé le 10.05.05

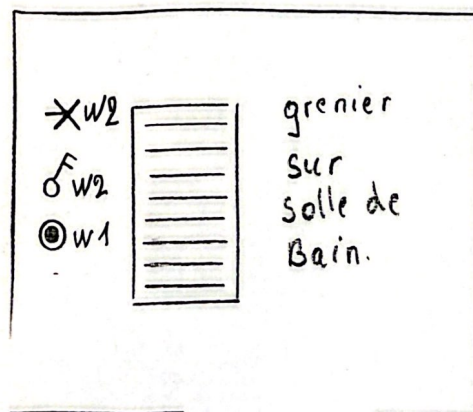
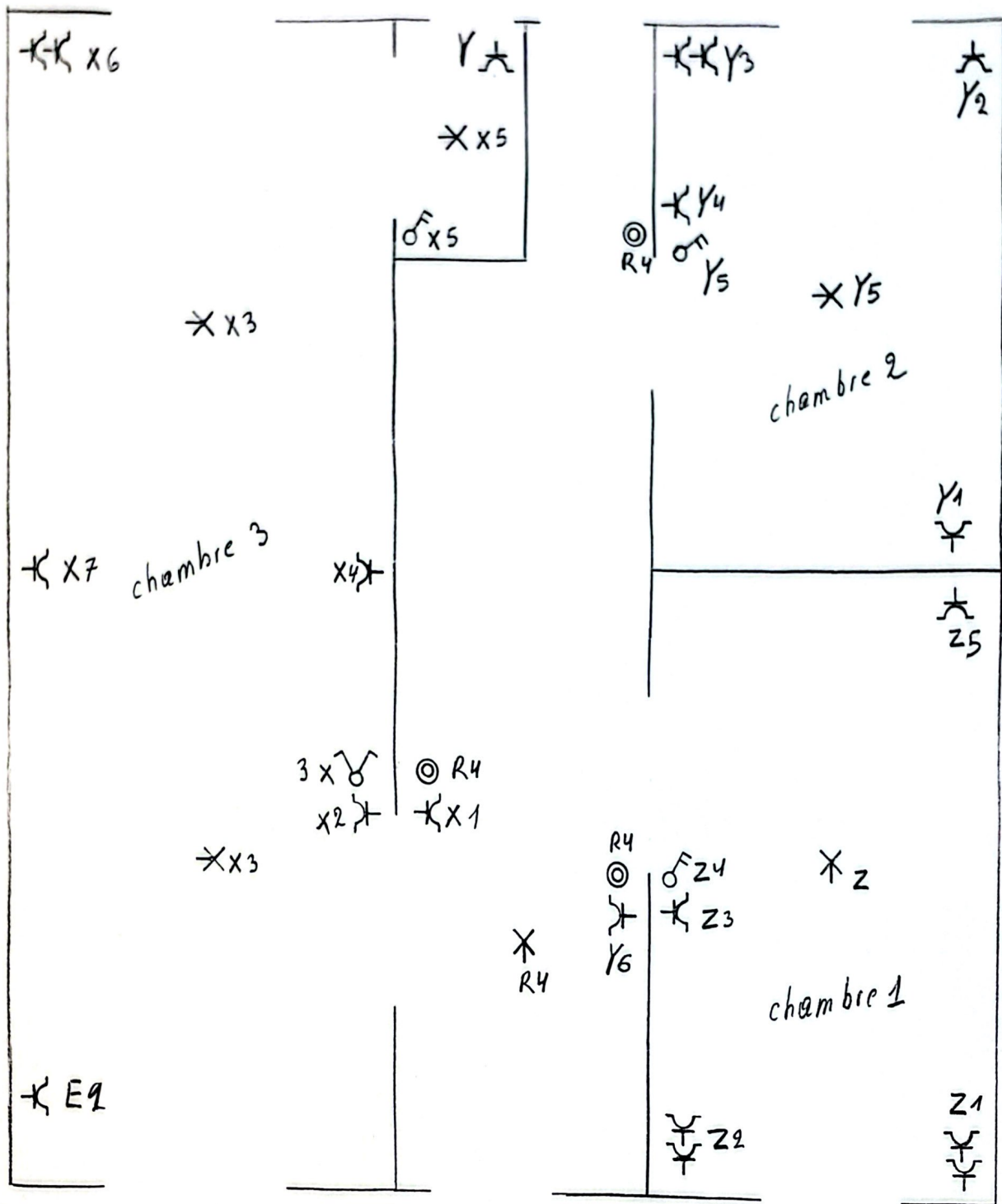
[Signature]



[Signature]
Pour CER

Joëlle HATERT
30 rue BÉTONVAL
4520 WENZÉ.

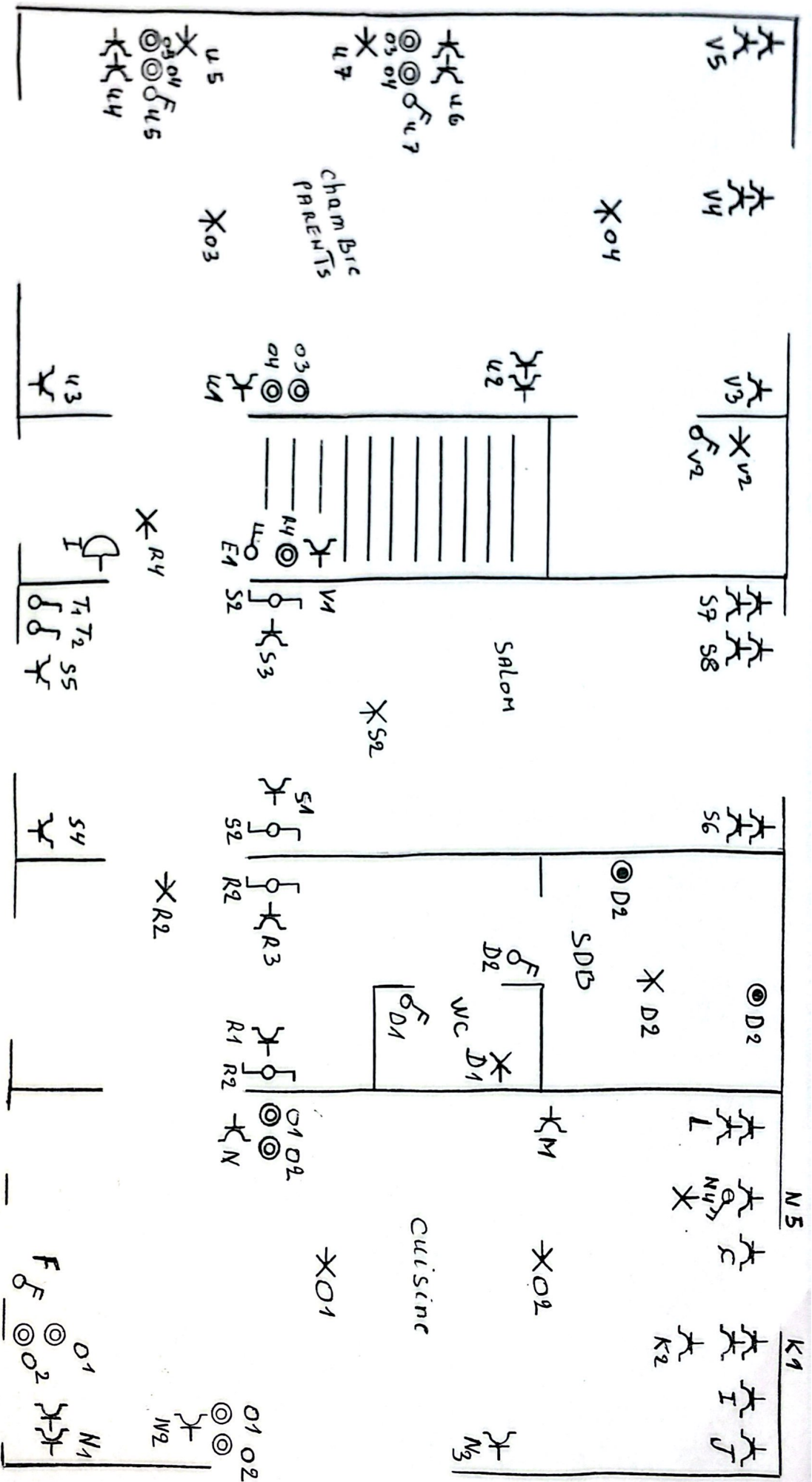
Wenzé le 10.05.05
[Signature]



Pour CIB
 Joëlle HATERT
 30 rue BÉTONVAL
 4520 WENZÉ

Wenzé le 10.05.05

Hatert



Signature
 10.05.05

joëlle Haterit 30 rue BETONVAL
 4520 MONTE
 Monze le 10.05.05